

**Fondation universitaire de l'École des
hautes études commerciales de Montréal**

**États financiers
au 31 mai 2015**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats et actif net	4
Flux de trésorerie	5
Situation financière	6
Notes complémentaires	7 - 8



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Fondation universitaire de l'École des
hautes études commerciales de Montréal

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2015 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du

caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal au 31 mai 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal

Le 15 septembre 2015

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 31 mai 2015

	2015	2014
	\$	\$
Produits de stationnement	<u>1 523 176</u>	<u>1 684 594</u>
Charges		
Frais de fonctionnement versés à La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	779 713	826 040
Autres frais d'administration	<u>5 592</u>	<u>5 467</u>
	<u>785 305</u>	<u>831 507</u>
Excédent des produits sur les charges avant dons effectués à La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	737 871	853 087
Dons effectués à La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	<u>(737 871)</u>	<u>(853 087)</u>
Excédent des produits sur les charges et actif net à la fin	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mai 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Rentrées de fonds – clients	1 523 176	1 684 594
Sorties de fonds – fournisseurs	(657 548)	(831 507)
Sorties de fonds – dons effectués à La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	(737 871)	(853 087)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et augmentation nette de l'encaisse	127 757	–
Encaisse au début		
Encaisse à la fin	<u><u>127 757</u></u>	<u><u>–</u></u>

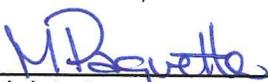
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

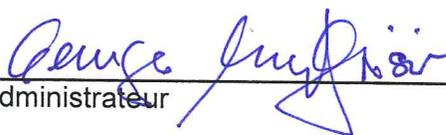
Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal
 Situation financière
 au 31 mai 2015

	<u>2015</u> \$	<u>2014</u> \$
ACTIF		
Encaisse	<u>127 757</u>	<u>-</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes à payer à la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	127 757	
ACTIF NET	<u>127 757</u>	<u>-</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


 Administrateur


 Administrateur

Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2015

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation, constituée en vertu de la Loi sur les fondations universitaires, est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Elle a pour mission de promouvoir et de soutenir financièrement les activités d'enseignement et de recherche de La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal (ci-après « La Corporation »). Pour ce faire, elle exploite un terrain de stationnement dont les bénéfices sont remis à La Corporation sous forme de dons.

Le conseil d'administration de la Fondation est composé de trois membres, dont un président, nommés par le gouvernement.

La Fondation exerce ses activités depuis le 1^{er} juillet 2002.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Les produits de stationnement sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les services ont été fournis aux consommateurs, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

3 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation est contrôlée par La Corporation, étant donné que celle-ci nomme les membres du conseil d'administration de la Fondation.

En vertu d'un contrat de location, la Fondation loue un stationnement de La Corporation.

La Fondation transfère la gestion des opérations du stationnement à La Corporation. La Corporation est responsable des opérations financières du stationnement et facture des coûts de location et de gestion à la Fondation.

L'excédent réalisé est remis à La Corporation sous forme de dons.

Les contrats de location et de gestion sont renouvelables annuellement et peuvent être résiliés avec un avis d'au moins 90 jours avant la date d'expiration du renouvellement des contrats.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

4 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable, puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers de la Fondation, totalisant 127 757 \$ (néant au 31 mai 2014), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement